



Lycée Hôtelier de La Rochelle

publié le 10/10/2016

Le lycée reconduit comme chaque année l'organisation de « mini stages » d'observation dans ses ateliers, pour les élèves de 3ème désirant poursuivre leurs études en :

2nde Bac. Technologique Hôtellerie Restauration en 3 ans (Nouveau Bac Techno suite à la réforme)

2nde Bac Pro Cuisine ou Commercialisation et Services en Restauration en 3 ans

2nde C.A.P. Cuisine ou Restaurant en 2 ans

Comme vous le savez, ce dispositif rencontre chaque année un grand succès, mais la capacité d'accueil est limitée.

Seuls les élèves de 3ème envisageant sérieusement une orientation dans les filières de l'hôtellerie-restauration participent à ces mini-stages.

JOURNÉE PORTES OUVERTES du 11 Mars 2017

Reconduction du DISPOSITIF « mini-stages » pour 2016-2017

Chaque élève qui souhaite participer au « mini-stage » devra rédiger une courte lettre de motivation

La période d'accueil sera pour 2016-2017 du 21 novembre 2016 au 14 avril 2017

Aucune demande ne sera traitée par téléphone, notamment celles émanant des parents d'élèves

Vous devrez joindre le règlement du repas au restaurant pédagogique à la convention.(4,80€)

Si votre enfant est intéressé faire la demande par le biais du professeur principal ou s'adresser directement à Mme Bruxelles